

Champs-sur-Marne, le 15 mai 2016

Pour la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
Conseil local écoles maternelle et élémentaire Olivier Paulat
Stéphanie Duchêne
20 allée Paul Favier
77420 Champs sur Marne

À l'attention de Madame Galeazzi, Directrice départementale des services de
l'Éducation nationale

Sous couvert de Monsieur Biau, Inspecteur de l'Éducation nationale

Objet : Fermeture provisoire maternelle Olivier Paulat

Madame la Directrice,

Nous souhaitons vous alerter aujourd'hui sur la situation de l'école maternelle Olivier Paulat.

La rentrée 2016-17 s'annonce en effet avec un risque de fermeture d'une des cinq classes que compte l'école. Cependant à ce jour, 121 enfants sont attendus selon le dernier recensement de Mme Gimenez. Les effectifs pris en compte par vos services ne considèrent pas les dérogations demandées sur l'école et pour lesquelles la décision municipale devrait être rendue d'ici quelques jours.

D'autre part, 41 entrants en petite section sont d'ores et déjà recensés par la mairie pour la rentrée 2017-18. Une fermeture de classe cette année serait nécessairement suivie d'une réouverture l'année suivante, entraînant une inutile désorganisation au sein de l'école.

Ces quatre dernières années ont par ailleurs été marquées par des fermetures provisoires prononcées pour l'école maternelle au vu de chiffres pris trop tôt dans l'année. Les effectifs réels en septembre ont jusqu'à présent toujours été supérieurs aux estimations du mois de mai.

Pour mémoire, nous ne nous étions pas opposés l'année dernière à la fermeture d'une classe en élémentaire considérant que c'était une décision juste et que de bonnes conditions d'enseignement seraient assurées même avec une classe en moins. Il n'est pas question de nous opposer sans réflexion aux décisions de

votre direction. Cependant le risque de voir augmenter l'effectif moyen à 30 enfants par classe en maternelle nous semble inacceptable.

Pour finir, nous refusons que l'organisation de toute une année scolaire soit suspendue à un comptage d'enfants le 1^{er} septembre. Nous considérons que le seuil est trop proche pour accepter que la prochaine rentrée soit préparée dans une telle incertitude et un probable chambardement en septembre.

Il nous semble donc fondamental que la fermeture provisoire qui pèse sur notre école soit définitivement levée. Il en va de l'intérêt des enfants et du maintien de bonnes conditions de travail des enseignants qui travaillent avec beaucoup de dévouement au bien-être et à l'instruction de nos enfants.

Dans l'attente de votre décision que nous espérons favorable à nos attentes, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil Local FCPE de l'école Olivier Paulat

Stéphanie Duchêne, Présidente

Copie : Madame Gimenez, directrice de l'école maternelle Olivier Paulat
Monsieur Bréhier, député de la dixième circonscription de Seine-et-Marne